

<https://www.snetap-fsu.fr/CAP-PCEA-15-et-16-mai-2019.html>



# CAP PCEA 15 et 16 mai 2019

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PCEA -

Date de mise en ligne : jeudi 16 mai 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Les élu.es paritaires ont lu une déclaration liminaire consultable sur le site du SNETAP.

Lors des réponses à nos questions diverses, nous avons abordé les résultats aux concours et avons insisté sur le manque d'attractivité du métier.

Nous avons rappelé notre hostilité au fléchage des postes reçus concours et souligné l'urgence à revoir les modalités d'affectation des stagiaires pour ne pas les mettre en difficulté durant leur année de stage.

Nous sommes revenus sur les résultats de la mobilité et avons soulevé de nombreuses questions sur des affectations toujours en suspens. Certains problèmes avaient déjà été abordés au 2ème tour des mutations sans que l'administration n'apporte de réponses satisfaisantes. Il en a été de même lors de cette [CAP](#) et de trop nombreux collègues restent encore "sans destination précise" !

Étonnée devant le grand nombre de cas évoqués, l'administration nous a finalement demandé la liste pour être en capacité de nous répondre plus tard.

Nous avons échangé sur le problème du retour en poste après les différents congés (disponibilité et congé parental de plus d'un an).

Face à notre instance sur la défense de ces collègues lors des deux tours de la CAP mobilité, l'administration nous a proposé de nouvelles modalités applicables dès l'année scolaire 2019/2020.

Un agent en disponibilité sur une année scolaire gardera le bénéfice de son poste s'il demande sa réintégration au plus tard 3 mois avant la fin de son congé.

## Passage à la hors classe

1034 agents étaient promouvables

752 avaient candidaté

176 promotions étaient donc proposées aux [PCEA](#).

Il fallait un total de 130 pts minimum pour être promu.

133 ont plus de 130 pts

Les 161 ex aequo à 130pts ont été départagés par leur ancienneté dans la fonction publique et par leur ancienneté dans l'échelon.

Grâce à l'intervention du SNETAP - [CGT](#) AGRI, la date de l'entrée dans la fonction publique et non la date de l'ancienneté dans le corps des PCEA a été prise en compte pour leur passage à la hors classe.

Afin d'éviter des erreurs, un mail individuel ne sera envoyé à tous les collègues ayant candidaté au grade de la hors classe qu'au plus tard vendredi 17 mai 2019.

Les élus SNETAP [FSU](#) - CGT AGRI

BASIN Emile CANALE Aude CHAIB-EDDOUR Bachir  
ARCOURT Benoit BRUGIERE Dominique CRUZ Elsita  
DERON Flore LAURENSON Geneviève RIGAUX Magali

GUENARD Sylvain MARIE MAGDELAINE Murielle RAYNAL Thierry